

Temps d'Activités Péri-scolaires

Mardi

15h30 > 16h30



Vendredi

15h30 > 16h30

septembre octobre 2016

CP
CE1

NOUVEAUTÉ

Inscriptions en ligne
jusqu'au 15 juillet

www.saint-armel-35.fr

Renseignements : Stéphane MASSON

06 76 54 32 71



Afin de proposer à vos enfants des activités de qualité, nous limiterons certains groupes en nombre et les constituerons, le plus possible, par tranches d'âges. La présence de chacun est impérative à chaque séance, nous vous remercions d'en discuter avec votre enfant pour s'assurer de sa motivation.

Des ateliers différents sont proposés à chaque période, votre enfant pourra donc participer à l'un voire à plusieurs d'entre eux régulièrement.

Les ateliers choisis n'assurent pas, de manière certaine, la participation de votre enfant à l'atelier. En cas de nombre trop élevé, les groupes seront constitués, en priorité, des enfants présents tous les jours à l'accueil périscolaire et en fonction des âges des enfants intéressés.

Si votre enfant ne souhaitait pas participer à un atelier, ou si son souhait n'était pas valide pour cette période, il sera pris en charge à la garderie.

MARDI

Jeux d'équipes * CP CE1

Animé par **Stéphane** (du 6 septembre au 18 octobre)

Des jeux sportifs à découvrir pour se retrouver, pour coopérer, pour se détendre. Du temps pour faire ensemble !

Autour du livre CP

Animé par **Annie**, bénévole Lire et faire lire (du 6 septembre au 18 octobre)

Un temps d'échanges pour donner du plaisir à chacun. Un vrai moment de bonheur ...

VENDREDI

Eveil des sens CP CE1

Animé par **Charlotte** (du 9 au au 14 octobre)

On touche, on sent, on goûte, on regarde, on écoute des fruits, des légumes qu'on ne connaît pas et puis on les cuisine.

Danse africaine * CP CE1

Animé par **Seko** (du 9 septembre au 14 octobre)

Plaisir du mouvement, découverte de rythmes différents, écoute de son corps et danse avec les autres !

* Afin de prendre en compte le temps de trajet, les enfants participant aux ateliers ayant lieu à l'extérieur (salle de sports, salle du Conseil, Local Jeunes) pourront revenir vers 16h40.



Nouvelles modalités d'inscriptions aux TAP



Dans un souci d'amélioration de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (les TAP), la commune de Saint-Armel fait évoluer les modalités d'inscription.

Ce nouveau système est destiné à :

- améliorer l'accueil des enfants dans les temps d'activités périscolaires ;
- faciliter les démarches des parents ;
- améliorer le suivi des activités des enfants.

Les inscriptions se feront en ligne via le site internet de la commune : www.saint-armel-35.fr

Rendez-vous dans la rubrique :

> Enfance-Jeunesse,

> sous rubrique TAP.

> Cliquez sur le lien formulaire « Inscription TAP Maternelle ».

Le formulaire apparait, remplissez les champs demandés, puis validez en cliquant sur « Envoyer ».

Grâce à cette plateforme, les parents peuvent cocher les activités choisies pour leurs enfants. À noter que le formulaire papier reste toujours disponible en Mairie pour les familles qui ne disposent pas d'une connexion internet ou d'une adresse mail.

Votre demande est alors transmise au Service Enfance. Une réponse automatique de prise en compte de vos demandes d'inscription vous sera envoyée à l'adresse mail renseignée dans le formulaire rempli.

A l'issue des préinscriptions, le Service Enfance procédera au traitement des demandes d'inscription définitive des enfants. Un mail (ou un courrier) de confirmation de l'inscription de votre enfant ainsi que les modalités d'organisation des ateliers (dates, horaires, encadrement, ...), vous sera alors adressé.

D'autres ateliers pourront venir étoffer les propositions faites à vos enfants en cours d'année. En particulier, la musique ou la danse avec le S. U. E. T.

